

**COMPTE RENDU SOMMAIRE du 98<sup>ème</sup> COMITE**  
**DE L'O.C.M. Unique DU 20 mai 2009**

**SECTEUR VIANDE PORCINE**

1. Restitution à l'exportation : Pas de proposition de modifications des taux de restitution.
2. Présentation d'un projet de règlement fixant les coefficients de pondération prévu à l'article 26 paragraphe 3 du Rgt (CE) n°1249/2008 (Rgt (CE) No 1249/2008 de la Commission du 10 décembre 2008 portant modalités d'application des grilles communautaires de classement des carcasses de bovins, de porcins et d'ovins et de la communication des prix y afférents.  
Le coefficient de la France est de 9,7 % pour la campagne 2009/2010 contre 9,3% pour la campagne 2008 /2009.  
Il manque encore une donnée d'un Etat membre pour permettre de figer les données des cheptels et effectuer un vote qui devrait avoir lieu lors du prochain comité de gestion unique.

Le prochain comité de gestion unique pour la viande porcine aura lieu le jeudi 18 juin 2009.